

6,3 km Randonnée en Lot-et-Garonne

Villeneuve-sur-Lot / Rivière - Cté de Com. du Grand Villenouvois

LOT-ET-GARONNE
SUD-OUEST AQUITAINE
FABRIQUÉ
CHEZ NOUS

FF Randonnée
Comité départemental
Lot-et-Garonne

Conception
réalisation DDT 47 - Photo : J. Macé - DDT 47 - Edition juin 2006

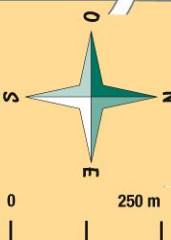


Villeneuve-sur-Lot

CASSENEUIL

PARIS

MONFLANQUIN



Légende

Point info tourisme	Bastide	Eglise	Monument classé	Point de vue	Site classé	Halte nautique	Itinéraire

Code de Balisage

Bonne direction	Changement de direction	Mauvaise direction	Variante

Randonnée en Lot-et-Garonne

Villeneuve-sur-Lot / Rivière - Cté de Com. du Grand Villeneuvois



Vous allez faire 6,3 km. Vous devez compter 1 h 45 de marche.

Vous êtes à 30 km au nord d'Agen par la N 21. Vous stationnez sur le parking, devant l'église Saint-Etienne. **Vous partez** de cet endroit.

Vous emportez une gourde et des jumelles.

Le balisage est jaune. Difficulté : facile. Dénivelée cumulée : 60 m.

Villeneuve-sur-Lot, la rivière, rive droite, rive gauche

Le Lot sous tous les angles. Rive droite, la cale de commerce, la chapelle du Bout du Pont, le Musée de Gajac, l'écluse spectaculaire de 14 mètres de profondeur et, rive gauche, l'ancienne écluse, le chemin de halage, les quais de l'Aviron et, pour les relier, trois ponts et le barrage EDF.

- 1 Se diriger vers le rond-point de Bastérou et traverser le Lot sur le pont du même nom.
- 2 Avant le Centre Culturel, descendre à droite sur un sentier castiné. Remonter la rue Tout y Croît à gauche. Traverser la place de l'Amiral Courbet à droite et plus loin, le petit jardin où est érigé un monument à la mémoire de Georges Leygues (*ministre et Président du Conseil 1920/1921*). Traverser la place du 18 Juin 1940, s'engager dans la rue de l'Hôtel de Ville puis à droite dans la rue des Cieutat.
- 3 Devant la chapelle du Bout du Pont, suivre la rue Notre-Dame. Emprunter la rue Lakanal à droite. *Avant le marché, point de vue sur la rivière.* Couper la rue de la Fraternité au passage protégé.
- 4 Passer dans le square à droite de la Poste (*bancs en pierre et plaque de l'ancien collège de garçons*). Longer le mur du parking. Franchir la passerelle vers le Musée du moulin de Gajac.
- 5 Tourner à gauche deux fois, dans la rue des Jardins, puis sous la passerelle. Passer sous une arche du Musée. Emprunter le chemin au bord du Lot. Monter des escaliers métalliques. Continuer au pied d'un mur. Tourner à gauche dans un petit passage qui débouche dans la rue Edmond Haraucourt. Suivre cette rue tout droit. A la grille verte, monter sur le sentier bordant la rue de Pontous.
- 6 A l'écluse, franchir le pont du barrage EDF. *Cette usine hydroélectrique alimente le Villeneuvois en électricité.* Prendre la route en face. Traverser la D 661, avenue Henri Barbusse, sur le passage protégé. Longer cette départementale à droite sur 400 m avec prudence. Aller chemin de Labourdette à gauche et rue de Labourdette à droite. Traverser une placette et prendre le passage à gauche du n°18. Suivre la rue du Poivre en face. Passer sur le ruisseau du Rooy.
- 7 Tourner à droite rue du Rooy. Au feu, traverser l'Avenue Henri Barbusse sur le passage protégé. S'engager rue Crochepierre. La traverser face à la rue Paul Bernard et suivre le trottoir de droite.
- 8 Entre les résidences de la Clairière et Crochepierre tourner à droite. Dévaler la rampe d'accès à l'ancienne écluse. Suivre l'ancien chemin de halage.
- 9 Sous le Pont Neuf, en briques, *variante : tout droit jusqu'à la Base Nautique* ou, monter l'escalier à gauche. Traverser les allées J. de France et de la Fédération. Continuer rue de l'Ecluse (*lavoir*). Traverser la rue de Pujols. Descendre l'escalier du Pont Vieux (*lavoir*). Suivre le quai vers l'aval de la rivière. Passer sous le pont et monter à gauche pour franchir le passage protégé du rond-point du Bastérou vers l'église Saint-Etienne.

Le Lot, rivière navigable

Jusqu'au 19^{ème} siècle les échanges commerciaux entre Cahors et Bordeaux firent du Lot une importante voie de navigation. A Villeneuve, les gabarres à fond plat, chargées de bois, de vin, de céréales, s'arrimaient à la Cale de la rive droite. On pratiquait le halage, pour la remonte, à l'aide d'une corde attachée au mât et tirée depuis la berge. De nos jours, ce sont les bateaux de plaisance qui animent la rivière, ainsi que toutes les embarcations de loisirs (bateaux électriques, canoës, avirons...) que vous pourrez louer à la Base Nautique.

Pour en savoir plus...

Comité Départemental du Tourisme
de Lot-et-Garonne 05 53 66 14 14

www.tourisme-lotetgaronne.com

Service randonnée 05 53 66 13 33

Courriel : randonnee@tourisme-lotetgaronne.com

Office de Tourisme du Grand Villeneuvois
05 53 36 17 30

www.tourisme-villeneuvois.fr

Point Information Tourisme de

Villeneuve-sur-Lot 05 53 36 17 30

